

Le nouveau

TRABEC FLASH

Bulletin d'information périodique n° 248 – 15/04/2019



Les liens internet contenus dans ce document « papier » sont actifs sur le site www.villeysecc.fr

Des lecteurs du Trabecc Flash nous ont signalé qu'il y avait parfois « trop » d'informations communiquées tous les quinze jours.

Pour la mairie, nous nous efforçons de limiter le contenu à une page recto / verso. Les associations sont dynamiques et proposent des activités à toutes les tranches d'âge de la population de notre village. Parfois, les inscriptions doivent être réalisées plusieurs semaines à l'avance.

Pour ne pas « perdre » les informations et afin de vous éviter de manquer un rendez-vous, la distribution des bulletins d'information se fera en décalage d'une semaine : une fois la mairie, la semaine suivante les associations.

Cette nouvelle périodicité commence avec ce numéro 248 du Trabecc Flash consacré aux informations municipales.

Les informations et bulletins d'inscriptions des associations seront distribués le 23 avril 2019.

Merci à vous tous, lecteurs de ces bulletins d'informations, pour vos commentaires et suggestions.

Quoi de neuf depuis le précédent numéro ?

Le Conseil Municipal du 1er avril 2019 a été essentiellement consacré aux finances communales. Monsieur le maire a rappelé que l'actuelle équipe municipale, en place depuis septembre 2018, doit statuer sur les comptes administratifs de la précédente équipe municipale.

Il a ajouté que le budget 2019 était un budget de transition, l'équipe actuelle ayant repris les dossiers en cours pour poursuivre les projets en cours. Toutefois, faute de temps, aucun projet majeur d'investissement n'a été construit.

Monsieur le maire a proposé à son conseil, qui a accepté cette proposition, de dissoudre le Centre Communal d'Action Sociale qui n'est plus obligatoire dans les communes de moins de 1500 habitants et de reprendre les attributions et lignes budgétaires dans le budget général de la commune.

[Approbation des Comptes de Gestion](#)

Les Comptes de Gestion relatifs à l'exercice 2018, présentés par le Trésorier de TOUL-Collectivités, concernant la commune et les budgets annexes de l'Eau et du CCAS, qui se sont révélés identiques à

nos écritures comptables, ont été approuvés.

Approbation des Comptes Administratifs,

Les Comptes Administratifs relatifs à l'exercice 2018, présentés par le Maire, retraçant l'ensemble des écritures comptables de la Commune d'une part, et des 2 budgets annexes de l'Eau et du CCAS d'autre part, ont été approuvés.

Pour la Commune, les résultats au 31 décembre 2018, date de clôture de l'exercice comptable 2018, ont fait apparaître un résultat positif de 67 409,34 € sur l'exercice, qui s'ajoute au report cumulé des exercices antérieurs.

Pour le service de l'EAU, le résultat de l'exercice 2018 est très légèrement négatif de 178,91 €, mais le report positif cumulé des exercices antérieurs doit nous permettre de changer les crépines de nos 2 puits avant le transfert de la compétence EAU à la Communauté de Commune Terres Toulaises (CC2T) à partir de 2019.

Vote des budgets

Le Budget Primitif du Service EAU a été voté pour un montant de dépenses et de recettes, en fonctionnement de 31 746,63 €, et en investissement de 96 111,76 €.

Le Budget Primitif de la Commune a été voté pour un montant de dépenses et de recettes, en fonctionnement de 567 631,68 €, et en investissement de 124 672,20 €

Taux d'imposition

Les taux d'imposition ont été votés à l'identique par rapport à l'année 2018.

Subventions

Les subventions en faveur des associations ont été également votées à l'identique de celles de l'année 2018 : Act Radio Déclit 400€, ADMR Toulais nord 100€, AFM Téléthon 400€, AFSEP 100€, Donneurs de sang Boucles de la Moselle 100€, Foyer Rural Villey le Sec 1800€, La Citadelle (fonctionnement) 2000€, La Citadelle (investissement) 4000€, Une oasis, une école 100€, Les Restos du Cœur 100€, Club d'animation Saint Charles 100€.

Une ligne de 6000€ est inscrite pour les demandes qui arriveraient en cours d'exercice.

C'est un montant total de 15200€ qui a été voté.

A noter dans vos agendas : Commission Cadre de vie

La prochaine réunion de la commission cadre de vie aura lieu le jeudi 18 avril à 18 heures à la mairie.

Le sujet sera : le fleurissement.

N'hésitez pas à rejoindre le groupe, les responsables vont attendre nombreux.

A noter – Syndicat Intercommunal Scolaire

Le S.I.S. de la Boucle de la Moselle a entériné la décision du conseil d'école du 1er avril 2019 qui, par 7 voix contre 6, souhaite revenir à 1 semaine de 4 jours.

Ainsi, dès la rentrée scolaire 2019-2020 les horaires du lundi, mardi, jeudi et vendredi seront :

- A l'école maternelle 8h15-11h30 / 13h25-16h10
- A l'école primaire 8h25-11h40 / 13h35-16h20